



Forum sur la gouvernance de l'Internet 2023 | Segment parlementaire

Façonner la confiance numérique pour l'Internet que nous voulons

Note d'orientation

CONTEXTE

Le Gouvernement du Japon accueillera le 18^e Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (IGF 2023) sous le thème général *L'Internet que nous voulons – donner à chacun les moyens d'agir* et axé sur huit sous-thèmes, qui se tiendra du 8 au 12 octobre 2023. Des participants du monde entier sont attendus à cet événement sur place, à Kyoto, et en ligne.

Ces dernières années, le Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF) a cherché à renforcer la participation des parlementaires aux débats, qui portent sur certaines des questions les plus pressantes concernant l'utilisation, l'évolution et la gouvernance d'Internet et des technologies numériques qui y sont associées. En 2019 et 2020, une table ronde parlementaire a été organisée dans le cadre de la réunion annuelle de l'IGF. En 2021 et 2022, un segment parlementaire élargi a été mis en place, comprenant une série d'activités pour les parlementaires avant et pendant la réunion annuelle de l'IGF.

S'appuyant sur l'expérience issue du segment parlementaire de l'année dernière, l'IGF prévoit de renforcer encore ce segment, notamment en élargissant l'ensemble des activités intersessions destinées à favoriser le dialogue et la coopération interparlementaires sur les questions clés relatives aux politiques numériques et en produisant des résultats plus orientés vers l'action. Les activités menées dans ce cadre à l'échelle mondiale s'étendent, avec des sessions organisées lors du Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet en juin et lors du Forum africain sur la gouvernance de l'Internet en septembre 2023. Avec la réunion annuelle de l'IGF prévue au Japon, l'engagement mondial avec les parlements nationaux et les parlementaires mettra également l'accent sur la région Asie-Pacifique avec un IGF régional dédié en août 2023.

POINTS CLÉS

Le thème de cette année porte sur le rôle que jouent les parlementaires lorsqu'il s'agit de **façonner la confiance numérique**, tandis que nous assistons à un manque croissant de confiance de la part du public en ce qui concerne la protection de la vie privée, de la sécurité, des consommateurs et des droits de l'homme. Pourtant, la confiance est un élément indispensable à une croissance et à une reprise économiques résilientes et durables.

Le manque de confiance peut servir à justifier un nombre croissant de mesures contraignantes de localisation des données à l'échelle mondiale, ce qui peut se traduire par des approches nationales de plus en plus fragmentées en matière de **gouvernance des données**. Remédier à ce manque de confiance doit être un effort collectif visant à garantir que les initiatives régionales, nationales et sectorielles, aussi bien intentionnées soient-elles, ne fragmentent pas davantage Internet. La confiance est renforcée lorsque les gouvernements adoptent des engagements solides et exhaustifs pour protéger les droits et libertés individuels, y compris le droit fondamental à la vie privée.

La rapidité du développement des technologies numériques peut mettre à mal la confiance envers les nouvelles technologies si nos systèmes de gouvernance ne parviennent pas à suivre le rythme.

L'intelligence artificielle (IA) représente un immense potentiel pour nos économies, nos sociétés et la



planète. Appliquée correctement et consciemment, elle peut être bénéfique pour tous en augmentant l'efficacité, en soutenant la gestion des ressources et bien plus encore. Toutefois, la capacité de créer des contenus crédibles à si grande échelle et à si faible coût peut rapidement se transformer en menace. Le développement fulgurant de l'IA est un exemple de la rapidité avec laquelle le fossé entre l'innovation et la gouvernance peut se creuser. Idéalement, les politiques et la législation doivent anticiper les évolutions et réagir rapidement pour favoriser l'innovation tout en garantissant la confiance dans les technologies numériques, telles que l'IA.

Passant d'un manque à une abondance d'informations, les technologies numériques ont également révolutionné la communication dans les espaces en ligne. Cependant, la **désinformation** moderne en ligne a pris de l'ampleur, remettant en cause la crédibilité et la fiabilité des données consommées et menaçant même la démocratie. Les technologies émergentes, telles que l'IA, accentuent également les menaces de désinformation et de mésinformation, en permettant la diffusion à grande échelle d'informations trompeuses et contradictoires. Tandis qu'ils s'appliquent à protéger et à respecter la liberté d'opinion et d'expression, les gouvernements peuvent avoir du mal à s'attaquer à la désinformation en ligne sans la coopération de multiples parties prenantes, y compris des parlementaires.

Comment les pays peuvent-ils renforcer la gouvernance des données, en garantissant la protection des données et de la vie privée, afin de soutenir une économie numérique véritablement mondiale ? Comment les cadres politiques, réglementaires et législatifs peuvent-ils faciliter la collaboration pour le développement de l'intelligence artificielle dans un climat de confiance, tout en continuant à favoriser l'innovation ? Comment les gouvernements peuvent-ils instaurer une redevabilité solide pour les plateformes numériques et lutter contre la désinformation au moyen de pratiques pertinentes ? Ces questions et d'autres questions similaires seront examinées lors du segment parlementaire de l'IGF 2023, offrant aux parlementaires l'occasion d'échanger de bonnes pratiques, de s'intéresser aux défis et solutions, et de s'engager avec d'autres parties prenantes dans des discussions destinées à éclairer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques efficaces et efficaces.

OBJECTIFS

Sous le thème général de l'IGF 2023, *L'Internet que nous voulons – donner à chacun les moyens d'agir*, les participants au segment parlementaire auront pour objectif de façonner un avenir placé sous le signe de la confiance :

- en examinant le rôle des parlementaires et de la législation dans la mise en place d'un espace numérique digne de confiance ;
- en informant les parlementaires des dernières pratiques en matière d'intelligence artificielle et de gouvernance des données, ainsi que de leurs implications pour la population, la société et l'économie ;
- en explorant les défis en matière d'utilisation de l'IA ainsi que les solutions potentielles, en veillant à ce que celles-ci soient sûres, équitables, responsables, transparentes, interprétables, dignes de confiance et conformes aux valeurs humaines ;
- en favorisant le dialogue et l'échange d'expériences entre parlementaires sur les approches nationales en matière de lutte contre la désinformation ;
- en engageant un débat avec d'autres acteurs (entreprises, communauté technique, société civile) au sujet d'approches multipartites de la protection des droits et des libertés individuels.



RÉSULTATS

Des parlementaires du monde entier seront invités à discuter des questions proposées avec des experts, à exprimer leurs points de vue, à examiner les enjeux et à échanger des opinions et des expériences sur les solutions législatives existantes ou envisageables.

Les messages clés qui émergeront des échanges du segment parlementaire, y compris les lignes directrices et les recommandations à l'intention des parlements, constitueront le résultat officiel, orienté vers l'action, du segment parlementaire de l'IGF 2023.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Au stade actuel, le programme ci-dessous est donné à titre indicatif. Il sera élaboré plus avant au fil des préparatifs en vue de l'IGF 2023.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS	
Date et heure	Sujet
Réunion préparatoire en ligne	
15 septembre, 13 h UTC	<p>[facultatif] Qu'est-ce que l'IGF et que faut-il attendre du Forum et du segment parlementaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les parlementaires seront invités à prendre part à une discussion en ligne pour contextualiser l'IGF 2023 et le segment parlementaire. Les parlementaires prendront connaissance des principaux thèmes avant les réunions parlementaires et la table ronde.
Événement parallèle du jour 0 co-organisé par l'ICANN et le Secrétariat de l'IGF 8 octobre (Kyoto et en ligne)	
8 octobre, 1 heure 30 UTC+9	<p>[Événement jour 0] DNS : Fondement pour un Internet sûr, sécurisé et interopérable</p> <ul style="list-style-type: none"> Les participants au segment parlementaire seront invités à se joindre à cette réunion conviviale, organisée conjointement par l'ICANN et le Secrétariat de l'IGF, qui offrira un aperçu précieux du Système de nom de domaine (DNS), une composante essentielle du fondement d'Internet. La réunion encouragera les discussions sur l'interaction dynamique entre la politique et la technologie, en soulignant ses implications pour la gouvernance d'Internet. En participant activement à cette réunion, les parlementaires auront une occasion unique d'acquérir une connaissance approfondie du DNS et de son cadre de gouvernance, ainsi que de la manière dont ces opérations façonnent Internet et contribuent à sa fonctionnalité générale.
Segment parlementaire à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet 2023 8 et 9 octobre (Kyoto et en ligne)	
8 octobre, 1 heure 30 UTC+9	<p>[Séance parlementaire 1] Gouverner les données : que peuvent faire les parlementaires pour promouvoir un espace numérique digne de confiance ?</p>



	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les pays peuvent-ils renforcer la gouvernance des données, en garantissant la protection des données et de la vie privée, afin de soutenir une économie numérique véritablement mondiale ? • Comment rendre obligatoire la protection des données personnelles et de la vie privée, sur la base, par exemple, de la Déclaration de l'OCDE sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé ? • Comment les gouvernements et les entreprises peuvent-ils collecter des données en appliquant des principes et des normes en matière de politiques et de pratiques qui protègent les données et le droit à la vie privée ?
8 octobre, 1 heure 30 UTC+9	<p>[Séance parlementaire 2] Faciliter une innovation digne de confiance : comment les cadres de gouvernance peuvent-ils permettre de développer et d'utiliser l'intelligence artificielle en toute sécurité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les cadres politiques, réglementaires et législatifs peuvent-ils faciliter la collaboration pour le développement de l'intelligence artificielle dans un climat de confiance, tout en continuant à encourager l'innovation ? • Comment faire en sorte que la conception et l'utilisation de l'intelligence artificielle soient sûres, équitables, responsables, transparentes, interprétables et dignes de confiance ? • Comment renforcer la coopération entre les gouvernements, les entreprises, les experts et la société civile pour élaborer et mettre en œuvre des normes, des lignes directrices et des principes relatifs à l'utilisation responsable de l'IA ? • Comment faire en sorte que l'IA respecte les droits de l'homme et les valeurs universelles, tandis que son application se répand dans nos sociétés, nos économies et nos politiques ?
9 octobre, 1 heure 30 UTC+9	<p>[Séance parlementaire 3] Lutter contre la désinformation pour que l'espace numérique soit à nouveau digne de confiance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment mettre en place une redevabilité solide pour les plateformes numériques et les utilisateurs afin de lutter contre la désinformation ? • Comment lutter efficacement contre la désinformation en ligne ? • Comment les parlementaires peuvent-ils relever rapidement les nouveaux défis de l'espace numérique, y compris la désinformation ?
9 octobre, 1 heure 30 UTC+9	<p>[Table ronde] Le rôle des parlementaires dans la mise en place d'un Internet de confiance donnant à chacun les moyens d'agir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment harmoniser les normes en matière de sécurité entre les régions, les pays et les secteurs d'activité afin de contribuer à l'instauration d'une culture mondiale de la confiance et de la sécurité numériques ? Comment aligner les mesures nationales sur les principes et les cadres internationaux ? • Comment renforcer la coopération entre les gouvernements, les entreprises, les experts et la société civile pour élaborer et appliquer des normes, des lignes directrices et des principes relatifs à l'utilisation responsable des technologies numériques ?



	<ul style="list-style-type: none">• Comment améliorer les capacités réglementaires et élaborer des mesures de gouvernance souples pour suivre les évolutions rapides de la technologie ?• Comment élaborer des cadres juridiques et réglementaires tout en maintenant une compatibilité politique active avec l'interopérabilité d'Internet ?
<p>Dans le cadre du segment parlementaire de l'IGF 2023, les parlementaires seront cordialement invités à un déjeuner qui aura lieu le 9 octobre.</p>	
<p>Les parlementaires seront également encouragés à participer activement à toutes les autres réunions de l'IGF 2023 qui se dérouleront pendant la semaine et à contribuer aux discussions par leurs points de vue et leurs expériences. Le programme complet sera disponible sur le site web de l'IGF en temps voulu.</p>	